

*Questions orales***LA SITUATION ÉCONOMIQUE****LA HAUSSE DU TAUX D'INTÉRÊT—LES MESURES VISANT À ÉVITER LA FAILLITE DES PETITES ENTREPRISES**

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. En temps normal, je la poserais peut-être au ministre des Finances, mais comme il n'a pas la mine bien réjouie, je la poserai au premier ministre.

La dernière hausse des taux d'intérêt veut dire que les petites entreprises du Canada devront payer des taux se situant entre 16 et 20 p. 100 pour poursuivre leurs activités. Vu le nombre astronomique—certains préféreront peut-être dire «croissant»—des faillites dans la catégorie des petites entreprises, le premier ministre peut-il dire si son gouvernement compte prendre des mesures spéciales quelconques pour empêcher des milliers de petites entreprises de faire faillite à cause de la politique de hausse des taux d'intérêt?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, un ministre des Finances n'a pas de quoi se réjouir quand il succède à un gouvernement libéral.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: C'est la deuxième fois que cela m'arrive. Les taux d'intérêt élevés et leurs conséquences pour les petites entreprises m'inquiètent beaucoup parce que mon parti est celui qui représente, qui encourage la petite entreprise au Canada.

Des voix: Bravo!

● (1450)

M. Crosbie: Mais, monsieur l'Orateur, nous disons aux petites entreprises canadiennes que l'initiative que nous prenons maintenant doit leur être utile à long terme et que nous aurons des milliers de petites entreprises plus florissantes lorsque nous aurons traversé l'actuelle période de taux d'intérêt élevés qui ne saurait durer.

M. Rose: Monsieur l'Orateur, je reconnais avec le ministre des Finances que son parti a l'appui des petites entreprises. J'aimerais aussi qu'il se rende compte que ses politiques fiscales, notamment ses cadeaux d'un total annuel de quelque 20 milliards de dollars, sont bien vues des grandes sociétés canadiennes. Je ne sais pas combien de temps les petites entreprises continueront de l'appuyer s'il ne met pas un terme à ce genre de choses.

LA HAUSSE DU TAUX D'INTÉRÊT—L'INCIDENCE SUR L'EMPLOI

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Maintenant, j'aimerais adresser mes questions au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné que les petites entreprises sont depuis toujours une source d'emplois, surtout dans les régions sous-développées, le ministre peut-il nous dire ce que fera son ministère pour empêcher la stagnation économique de se perpétuer dans les régions défavorisées du pays?

[M. Mazankowski.]

En outre, insistera-t-il auprès de ses collègues du cabinet pour qu'ils présentent à la Chambre un programme spécial d'emplois d'hiver afin d'aider les milliers de sans-travail à surmonter le chômage qui ne manquera pas d'augmenter cet hiver à cause de cette hausse du taux d'intérêt?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, le député sait que la pratique des taux d'intérêts élevés n'est pas non plus favorable aux intérêts de l'expansion économique régionale mais que c'est une réalité dont nous devons nous accommoder.

Des voix: Oh!

M. MacKay: Quant à la rareté des ressources disponibles, nous avons essayé de la compenser dans différents domaines. Je prends note de l'instance présentée par le député et je puis lui affirmer que nous essaierons de maximiser les ressources dont nous disposons dans le domaine de l'expansion économique régionale. Une des façons d'y parvenir de façon plus efficace que par le passé, consiste à instaurer une collaboration plus étroite entre les ministères responsables et à harmoniser les programmes d'expansion économique.

* * *

LES AÉROPORTS**LA CONSTRUCTION ÉVENTUELLE DE L'AÉROPORT DE PICKERING—L'AGRANDISSEMENT DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE TORONTO**

M. Alex Jupp (Mississauga-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports qui a publié récemment de concert avec le ministre ontarien des Transports et des Communications un dossier d'étude sur les grandes questions du transport des voyageurs entre les villes du sud de l'Ontario.

Le ministre peut-il affirmer que l'on n'agrandira pas l'aéroport international de Toronto sans consulter les autorités municipales intéressées et peut-il, en outre, affirmer que l'on conservera les fonds de terre de Pickering et les autres qui leur sont attenants en prévision du projet de construction à long terme d'un aéroport international à cet endroit?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, en réponse à la première partie de la question, je puis assurer au député que l'on ne prendra de décision touchant l'agrandissement d'aucun aéroport que ce soit sans avoir d'abord dûment consulté les municipalités intéressées. J'étudie actuellement la meilleure façon de procéder à ces consultations.

Quant à la seconde partie de la question, je lui dis que l'affaire est encore à l'étude. J'espère être en mesure de faire une déclaration concernant l'aéroport de Pickering d'ici une quinzaine ou une vingtaine de jours.